

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 42 (1906)
Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

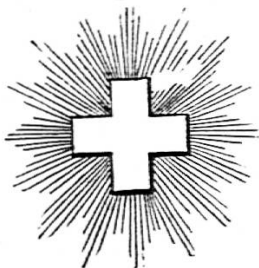
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: Une école « nouvelle ». — Lettre d'Iéna. — Bibliographie. —
PARTIE PRATIQUE: Une leçon de lecture-écriture. — Dictées. — Comptabilité
agricole: Caisse, Grand-Livre et Compte-courant de Jean Laboureur (fin).

UNE ÉCOLE « NOUVELLE »

L'*Educateur* a donné l'année dernière, trois importants articles de son rédacteur en chef sur le mouvement pédagogique des « Ecoles nouvelles » qui, d'Angleterre, se propagea, grâce au Dr Lietz, en Allemagne, puis en France et enfin dans notre pays. A Glarisegg, au bord du lac de Constance, la Suisse allemande a son « Landerziehungsheim » depuis plus de quatre ans ; au moment où paraîtront ces lignes, la Suisse romande aura son *Ecole « nouvelle »* à Chailly sur Lausanne.

C'est à un ami du corps enseignant primaire vaudois, M. le professeur Ed. Vittoz que nous devons cette intéressante et courageuse initiative. Arrêtons-nous quelques instants, — il en vaut la peine, — sur la substantielle brochure où il vient de développer son programme, ses projets, ses espérances, en indiquant sur quelles bases il compte édifier cette institution dont il se préoccupait depuis de nombreuses années. Il y a dans ces soixante pages un nombre considérable d'idées et d'observations qui, sans être toutes des nouveautés, — l'auteur nous en prévient, — présentent un intérêt très vif.

L'Ecole de Chailly sera un établissement d'instruction classique pour les jeunes gens de langue française de dix à seize ans, jusqu'au baccalauréat. M. Vittoz définit en ces termes le but poursuivi :

« 1^o Assurer à l'enfant une *éducation intégrale*, et où le souci de l'hygiène, le développement corporel, la formation du caractère ne

soient jamais subordonnés à des considérations d'âge, de programmes ou d'examens.

» 2^o Lui procurer une *large culture intellectuelle*, entre autres par l'étude du latin (voir plus loin); mais, jusqu'à quatorze ans, sans viser à une spécialisation prématurée et souvent préjudiciable.

» 3^o Dans l'enseignement, comme dans les relations personnelles, on visera avant tout à la mise en valeur de *l'individualité*, en interprétant les programmes avec *souplesse*, en laissant à l'élève le maximum de *liberté* possible, et en faisant constamment appel à la curiosité, à son jugement, à son esprit d'initiative, à sa joyeuse *collaboration*.

» 4^o Enfin, on attachera une grande importance *aux travaux manuels* (jardinage, menuiserie, cartonnage, etc.); si les circonstances ne permettent de les organiser au début que dans une mesure trop restreinte, on y remédiera aussitôt que possible. »

Ces principes n'ont rien de révolutionnaire. Nos grands pédagogues modernes, de Rousseau à Herbart et à Frœbel en ont fait la base de leurs œuvres immortelles. — Mais sont-ils vraiment entrés dans le domaine de la pratique? N'était-il pas réservé aux Ecoles «nouvelles» de montrer qu'ils n'ont rien d'utopique, que la formation du caractère est chose de première importance; ne doivent-elles pas prouver qu'il est utile, nécessaire même de laisser aux élèves « le maximum de liberté possible » pour « former des êtres sains et vigoureux d'esprit, de corps, chez qui la culture intellectuelle, scientifique, esthétique, ne nuise point au développement physique et à l'éducation du bon sens ». (D^r Lietz).

* * *

Toutes les Ecoles «nouvelles» fondées jusqu'à maintenant sont des *internats*; elles exigent un prix de pension très élevé (2 à 3000 fr. par an, en général); seuls les enfants des familles riches peuvent profiter de leurs bienfaits. *L'Ecole de Chailly admettra aussi des élèves externes*. Voilà pourquoi M. Vittoz ne s'est pas fixé dans un domaine en pleine campagne, mais dans la banlieue de Lausanne, assez près pour qu'un grand nombre d'élèves puissent continuer à jouir des grands avantages que procure la vie de famille, tout en étant à quelques minutes de vastes forêts et de magnifiques prairies. Tous les élèves auront les loisirs et l'emplacement nécessaires pour se livrer aux jeux en plein air; tous disposeront d'un terrain où ils jardineront, apprendront à observer et à aimer plantes et insectes.

Une innovation qu'il faut signaler: L'Ecole « nouvelle » de la Suisse

romande sera mixte, elle acceptera, comme externes, les jeunes filles qui désirent recevoir une instruction classique.

Un des reproches les plus ^{*} fondés adressés aux établissements d'instruction secondaire, un des cauchemars des parents soucieux de la santé de leurs enfants, c'est le travail considérable imposé aux élèves à domicile. Les devoirs scolaires exigent souvent un temps trop considérable et influent fâcheusement sur la santé des enfants d'intelligence moyenne. — A l'Ecole de Chailly, il n'en sera pas ainsi. — Les « tâches » seront réduites à un strict minimum : « les élèves âgés en feront peu, les élèves cadets, autant dire jamais ; » ce seront des travaux de recherches, de documentation, ne rappelant en rien, les mémorisations, les versions, les problèmes-énigmes qui ont fait pâlir tant de générations d'élèves.

Une autre innovation intéressante réside dans l'organisation des *classes mobiles* et l'attribution, à certaines branches, d'un nombre d'heures variable pour les divers élèves d'une même classe. Le système consiste « pour les branches où les aptitudes individuelles et le développement général jouent un grand rôle (langues et mathématiques surtout) à verser chaque élève dans la classe qui correspond à son degré d'avancement. A douze ans, Pierre fera peut-être de l'arithmétique dans la classe de son âge, ... mais, faible de français, il ne peut étudier avec fruit sa langue maternelle qu'avec ceux de onze ». Ce procédé présente certainement de nombreux avantages : il fait gagner du temps à l'élève, lui permettant de parcourir son programme d'école dans des conditions normales ; il ne le décourage pas, aucune branche n'est au-dessus de son développement intellectuel, mais il entraîne un certain nombre de difficultés d'organisation que l'Ecole « nouvelle » devra surmonter afin de prouver la possibilité de l'appliquer à nos écoles publiques ¹.

« Il n'y aura pas d'enseignement religieux dans notre école » écrit son directeur, ce qui ne veut pas dire du tout qu'elle sera antireligieuse, au contraire. Aucune Ecole « nouvelle » ne prévoit, dans son programme, un enseignement religieux spécial. A Haulinda, chez le Dr Lietz, la religion n'est traitée qu'au point de vue historique et les élèves de toutes les confessions peuvent suivre les leçons. Cependant, le soir, une prière ou l'exécution d'un cantique réunit tous les élèves avant de se livrer au repos. Nous ne nous interdirons nullement, écrit M. Vittoz, la manifestation de nos convictions chrétiennes. Seulement, il n'y aura ni heures, ni

¹ Le système des *classes mobiles* est employé, dès cette année, à l'Ecole de commerce de Lausanne pour l'étude des langues.

autre moment de la journée qui soient destinés à cette manifestation ».

L'enseignement religieux ne sera pas remplacé par un cours de morale donné à jours et heures fixes. D'aucuns le regrettent ; nous applaudissons à cette « lacune » : sans doute, on peut tirer quelque profit de ces leçons, mais nous savons qu'elles ne provoquent trop souvent que lassitude et ennui. Puis surtout les heureux effets, dont l'utilité immédiate, nous paraissent très problématique : c'est bien plutôt l'enseignement tout entier, la vie de l'école, l'esprit qui y règne sur lesquels il faut compter pour élever la moralité du jeune homme, fortifier sa conscience et son caractère, en faire une personnalité vivante, active et honnête.

* * *

« Etendre l'enseignement du latin à un plus grand nombre d'élèves, mais le modifier à tous égards : âge, programme, méthode », telle est la donnée d'une des innovations les plus révolutionnaires et les plus originales de l'Ecole de Chailly.

Pourquoi étendre l'étude du latin ? C'est qu'il est peu de disciplines scolaires dont on puisse tirer un plus grand profit comme moyen de culture. Il n'est pas d'idiome plus propre que la langue latine à fournir, au point de vue de la grammaire et de la construction, matière à réflexions plus riches et plus diverses. N'est-ce point une gymnastique intellectuelle excellente que la traduction, n'est-elle pas d'un secours considérable pour l'étude approfondie du français ? Et n'est-il pas utile de se familiariser avec une langue qui nous permet de pénétrer plus avant dans la connaissance de l'antiquité, dans la mentalité des anciens maîtres du monde ? Seulement, il est urgent de diminuer dans une très large mesure le temps employé à cette étude. Pour arriver à ce résultat, une modification radicale de la méthode d'enseignement est nécessaire. En premier lieu, l'étude du latin ne commencera *qu'à l'âge de treize ans*, c'est-à-dire au moment où l'enfant possède déjà suffisamment sa langue maternelle pour étudier avec fruit une langue morte. Et puis la méthode sera complètement modifiée, car on doit se souvenir « qu'on n'apprend plus le latin, comme au moyen âge, et même au dix-huitième siècle, pour le savoir, mais pour en tirer parti dans l'éducation de nos facultés intellectuelles ». Dès l'âge de treize ans, de 6 à 4 heures par semaine seront consacrées à cette étude ; et il ne sera pas d'un mince intérêt de voir démontrer pratiquement que, dès cet âge, avec un système simple mais rationnel, l'on peut acquérir une connaissance suffisante, pour notre époque, de cet idiome d'où sont sortis tant de nos langues et qui a été l'immortel instrument de tant de grands écrivains.

* * *

La crainte de nous étendre outre mesure nous force à nous résumer quel que soit le plaisir que nous aurions à montrer les idées excellentes contenues dans le programme d'autres disciplines : signalons particulièrement les sciences naturelles auxquelles une place considérable est réservée, surtout dans les premières années et qui auront comme base les observations individuelles de l'élève ; les mathématiques enseignées surtout par le moyen de l'intuition suivant les idées si justes de M. Laisant. (L'Initiation mathématique), etc., etc. Nous espérons vivement que toutes les personnes qui s'occupent d'éducation liront ces pages où notre collègue développe avec une remarquable netteté ses idées sur les différentes parties de son plan d'études.

Si le programme est chose de grande importance, et c'est pourquoi nous nous y sommes arrêtés si longuement, n'oublions pas que *tant vaut le maître, tant vaut l'école*. Or nous savons que M. Vittoz est l'homme qu'il fallait [pour entreprendre une pareille tâche. Fils d'un excellent instituteur, s'occupant depuis longtemps de questions pédagogiques, praticien de valeur et homme de volonté, il est à même de suivre avec bonheur la route tracée par les Lietz, les Frey, les Demolins, de l'élargir encore, de la faire mieux connaître, de la rendre de plus en plus attrayante tout en amenant les enfants qui lui seront confiés au but indiqué par le fondateur d'Haubinda : « Nous voulons créer des individualités au caractère noble et indépendant, aux facultés bien équilibrées... Nous voulons, en leur procurant une jeunesse heureuse, faire des hommes et des femmes au cœur chaud, à la pensée claire et nette, à la volonté sûre et forte. »

Nous souhaitons de tout cœur le succès le plus complet à l'Ecole « nouvelle » de Chailly, persuadé qu'elle contribuera à faire progresser les établissements d'instruction publique de notre canton.

E. S.

LETTRE D'IÉNA

Depuis 1889, Iéna, si coquettement cachée dans la fraîche verdure, sur les bords ravissants de la Saale, voit accourir, chaque été, un nombre toujours grandissant d'instituteurs et d'étudiants qui viennent suivre les cours de vacances. C'est ainsi que samedi et dimanche 4 et 5 août, on apercevait dans ses rues, pour la plupart étroites, quantité de dames et de messieurs, appartenant à tous les âges, qui allaient à la recherche d'un logis pour les quinze jours que durent les cours. Au secrétariat, organisé simplement et dont le fonctionnement n'a donné lieu à aucune plainte, une aimable demoiselle indique les adresses et comme les quatorze cents étudiants de la vieille université viennent de partir en vacances, les

chambres ne manquent pas. Elles ne se louent pas trop cher, en moyenne dix marks par semaine, y compris le petit déjeuner.

Dimanche soir, à 8 heures et demie, tout le monde se retrouve dans la grande halle des fêtes de la Maison du Peuple; il s'agit de l'ouverture des cours. En attendant que M. Rein, le célèbre et distingué professeur de pédagogie, prenne la parole, examinons un peu la foule bigarrée qui remplit la vaste salle. Jamais auparavant, le nombre des participants n'a atteint un chiffre aussi élevé. Les premières années après leur institution, les cours étaient suivis par une trentaine de personnes; l'année passée, il y en avait environ 380, et cette année, nous sommes 424, dont 68 venus pour la seconde ou troisième fois. Iéna même fournit une participation très importante : 90 dames et 52 messieurs. Puis viennent naturellement toutes les parties de l'empire allemand. Mais quel est donc l'idiome qui domine tous les bruits de conversations ? Inutile d'écouter longtemps, ces sons — beaucoup de consonnes, peu de voyelles — sont aussi très bien connus à Lausanne. L'élément russe est, en effet, fortement représenté : 46 participants, surtout du sexe féminin, se recrutent dans l'empire du tsar. Les Hongrois sont au nombre de 24 ; les pays du Nord — Danemark, Suède, Norvège — ont autant leur contingent. L'Amérique et l'Angleterre ont envoyé des participants en assez grand nombre. La France, la Belgique, la Hollande, l'Autriche, la Bulgarie, la Roumanie, tous ces pays sont représentés; puis vient la Suisse. Petite est notre terre natale, petit, très petit aussi le nombre des Suisses qui suivent les cours. Nous sommes deux, un jeune homme de Sottens sur Moudon, étudiant à l'institut agricole de l'Université de Halle, et l'auteur de ces lignes qui habite Lausanne et qui est Vaudois, non de naissance, mais de cœur. Heureusement que nous trouvons du renfort parmi les vingt-neuf professeurs qui occupent la table d'honneur ; c'est mon ami J. Dietz, de Genève, ancien élève de l'Ecole normale de Lausanne, et depuis passé vingt-cinq ans professeur de français à Weimar. C'est lui qui donne, depuis plusieurs années, les cours de français aux élèves de langue étrangère.

On s'est étonné de cette faible participation de la Suisse et on l'explique par le fait que les cours de vacances ont lieu, à la même époque, à l'Université de Heidelberg, plus rapprochée de notre pays et qui peut bien exercer un certain attrait. Mais peut-être faut-il chercher la cause plus loin. Les lecteurs de *l'Educateur* ignorent probablement que la pédagogie et tout le système de Herbart et de Ziller sont, dans la Suisse allemande, fortement pris à partie par M. Messmer, professeur à l'Ecole normale du canton de St-Gall. Il a lui-même publié deux volumes qui ont eu un certain retentissement. Il est vrai que les arguments qu'il avance ont été combattus avec succès, à mon avis, par M. Conrad, directeur de l'Ecole normale de Coire; mais, surtout si je pense à quelques conversations échangées à Glaris, lors de l'assemblée de la Société suisse des instituteurs, au mois de juin, cela ne m'étonnerait pas du tout que cette raison-là ait influencé les quelques collègues de la Suisse allemande que je comptais rencontrer ici. L'opposition existe en tout cas; j'aurai l'occasion de le prouver plus loin.

Mais voici la sonnette du président. M. Rein adresse à tous une chaleureuse bienvenue. Les nationalités, les convictions, les langues sont différentes, mais pendant ces quinze jours, nous voulons oublier toutes les différences qui nous divisent et ne former qu'une seule, unique et grande communauté de paix, réunie dans le même but pacifique : le bien de la jeunesse. L'orateur adresse un salut

aux nombreux cours de vacances qui se donnent en même temps en Europe et en Amérique, puis a lieu la cérémonie de la présentation : chacun, professeur et élève se lève à son tour et décline son nom et son pays. Il n'est pas possible de retenir, pas même d'entendre tout ce qui se dit, mais les connaissances ne manqueront pas de se nouer.

En Allemagne, pas de réunion joyeuse sans chant. Un petit volume, contenant 221 chants les mieux connus, a été distribué à chacun des participants et tous, étudiants, maîtres et professeurs unissent leurs voix pour célébrer la concorde parmi les peuples, les vieux châteaux qui couronnent les collines sur les deux rives de la Saale, etc.

Lundi matin à 7 heures ont commencé les cours. Les deux premiers jours, chacun est libre d'aller où il veut pour faire son choix. Mais dès mercredi, les entrées sont rigoureusement contrôlées au moyen de la carte de participation et de la quittance. Les finances à payer sont les suivantes : 10 marks pour un cours de 12 heures et 5 pour un cours de 6 heures. Les premiers sont au nombre de 15, les seconds au nombre de 10. Il y a encore trois cours de langues vivantes : allemand, anglais, français, les trois divisés en deux groupes, dont l'un destiné aux débutants, l'autre aux avancés.

Les cours ont lieu à la Maison du peuple. Celle-ci, un immense bâtiment dans le style moyenâgeux, comprend une bibliothèque, deux salles de lecture, des musées, des auditoires, des laboratoires, etc. Et tout cela est mis gratuitement à la disposition des habitants d'Iéna, grâce à la générosité de M. le professeur Abbe, collaborateur scientifique de la Maison Zeiss, fabrique d'instruments d'optique. C'est une œuvre sociale si grandiose et si unique en son genre, que je me propose d'y revenir dans un article spécial, car elle mérite d'être connue puisqu'il s'agit de l'éducation du peuple.

Il ne m'est naturellement pas possible de parler de tous les cours qui se donnent. On travaille partout avec beaucoup de zèle et d'entrain. La plupart des participants mettent au net, chez eux, les notes prises pendant les conférences.

M. Rein, connu par son *Encyclopédie pédagogique*, réunit un très grand nombre d'auditeurs dans son cours de pédagogie et de didactique générale. Celui-ci est d'autant plus intéressant que le distingué savant est à même, grâce à ses nombreux voyages, de le parsemer d'aperçus judicieux des systèmes d'éducation en vigueur non seulement en Allemagne, en France, en Angleterre et dans les pays du Nord, mais aussi en Amérique.

M. le professeur Weinel, qui réunit peut-être le plus grand nombre d'auditeurs, termine ce soir son cours sur le Christianisme dans la littérature moderne. Il a traité et cherché à résoudre les problèmes les plus profonds et les plus compliqués que nous trouvons dans Ibsen, dans Björnson et dans Nietzsche. Il s'agit des rapports entre la science et la religion chrétienne, du rôle social de celle-ci ; et il faut ajouter que le succès du conférencier est d'autant plus grand que ces problèmes se discutent beaucoup en Allemagne.

Très fréquenté aussi le cours de M. Lehmensick sur la didactique spéciale. Pendant de longues années maître principal au séminaire pédagogique de l'Université d'Iéna, il est maintenant professeur à l'Ecole normale de Frankenberg, en Saxe. Son cours était suivi de quatre leçons pratiques données par M. Henkler, son successeur au séminaire pédagogique, avec des élèves de celui-ci, et après chaque leçon, une heure était destinée à la discussion. Il y en a eu quatre en tout, par mo-

ments assez vives. C'est là que se sont manifestées des divergences d'opinion parfois assez grandes. M. Henkler, sans se laisser gagner à l'opinion des adversaires, n'a cependant pas réussi non plus à faire beaucoup de disciples. La discussion de ce matin a porté sur le sujet : la psychologie peut-elle être la base de la pédagogie ? Par une série de paradoxes et basé sur l'opinion du célèbre professeur américain Münsterberg, M. Henkler dit catégoriquement non, sans toutefois le prouver d'une manière convaincante. L'auditoire, à en juger par les signes d'assentiment, partageait plutôt l'opinion des adversaires. En tout cas, quelles que soient les idées sur la méthode employée, les leçons pratiques ont été suivies avec beaucoup d'intérêt et chacun y aura trouvé tel ou tel procédé nouveau.

Me réservant de parler plus tard de certains cours de psychologie et de pathologie cérébrale, je voudrais ajouter quelques lignes concernant les réjouissances. Sans connaître tout le monde personnellement, il s'est cependant formé de petits groupements qui se retrouvent en dehors des leçons. Un chœur d'hommes a été fondé. Nous avons eu deux promenades communes : la première au champ de bataille avec conférence d'un spécialiste et réunion familière au Landgrafenhäus ; la seconde, dans la magnifique forêt du Forst. Après avoir marché pendant deux à trois heures, on s'arrête dans un restaurant rustique ; on mange une « Rostwurst » ou un « Truthahn » qu'on arrose de bière de Lichtenhain servie dans des cannettes en bois. Puis on descend à Iéna à la lueur de torches faites de bois résineux et que l'on achète partout ici pour 15 pfg.

Demain, il y aura deux excursions ; l'une à Weimar et l'autre à Schwarzbourg, et dans une heure va commencer la grande soirée dansante. Il est d'usage qu'à cette occasion les représentants de chaque pays chantent l'hymne national. Vous entendez d'ici les trois Suisses romands : Genevois, Vaudois et Fribourgeois entonner : « Vaudois, un nouveau jour se lève ! » Il ne manquera qu'une chose : une bonne goutte de Villeneuve, pour boire à la santé de notre canton de Vaud, si beau.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

L'école de Villarimboud. Notice historique, par M. Raymond Chassot.

Succincte et en même temps complète, cette monographie est de nature à intéresser chacun, même en dehors du cercle de l'école. On y trouve des détails sur la situation matérielle des instituteurs-patriarches du bon vieux temps. Ainsi, chez celui qui fut probablement le premier magister de Villarimboud, il n'a été trouvé, disent les registres du baillage de Romont, ni provision de grain, ni froment, ni messel, ni épeautre, ni seigle, ni orge, ni avoine, ni légumes. Et voyez-vous cette classe qui se tient sur le seuil d'une pauvre maison, ou encore, plus tard, dans la salle qui servait de logement à l'instituteur et à sa famille ? M. Chassot fait sa part à l'anecdote. Il sait aussi, avec opportunité, laisser parler eux-mêmes les anciens protocoles, si suggestifs. Ceux-ci nous montrent que les choses n'allaient pas vite, quand il s'agissait de dépenses communales. Mais enfin, un à un, les progrès se réalisaient, et nous comprenons la joie de l'auteur à conclure que les efforts persévérants de la population, dans une commune très peu aisée, ont eu raison de toutes les difficultés, puisque cette commune est dotée actuellement de trois écoles qui marchent résolument dans la voie du progrès.

PARTIE PRATIQUE

Une leçon de lecture-écriture.

Il nous paraît intéressant de présenter à nos lecteurs, sur le même sujet, deux études provenant de collaborateurs qui, se basant surtout sur l'expérience, n'ont pas eu l'occasion de puiser à une source commune.

Voici la première :

Parmi les branches importantes dont l'enseignement doit être donné d'une façon intelligente et délicate se trouve sans contredit la lecture. Pour que cet enseignement porte de bons fruits, il faut y adjoindre l'enseignement simultané de l'écriture. Lecture et écriture sont sœurs, et doivent être à l'école intimement liées, surtout dans les premières années de la scolarité. Il ne viendrait plus à la pensée d'aucun maître de séparer ces deux branches, car il est évident que ce procédé n'aurait d'autre résultat que d'égarer l'esprit de l'enfant et de disperser son attention.

Il nous a paru utile d'offrir aux lecteurs de « l'Éducateur » une leçon-type de lecture-écriture, comme nous l'avons comprise. Nous n'avons pas la prétention d'être infaillible en la matière et nous admettons volontiers que beaucoup de nos collègues se tirent mieux d'affaire que nous-même et que nous aurions encore beaucoup de choses à apprendre d'eux à cet égard.

Pour que l'enseignement de la lecture-écriture soit fécond, et à moins qu'il ne s'agisse d'élèves excessivement bien doués, ce qui est assez rare, il est nécessaire d'avancer lentement, afin d'avancer très sûrement. En se servant de l'excellente méthode en usage dans nos écoles primaires (Syllabaire illustré, par un ami de l'enfance), il nous semble très raisonnable de faire lire à l'enfant une seule page par semaine. Les modèles présentés (*épi*, *lune*, *tête*, *bobine*, etc.) étant au nombre de 25, il s'agit donc de consacrer 25 semaines, soit environ 6 mois à l'étude de la lecture. Une expérience de plusieurs années nous a prouvé que ce temps-là est nécessaire pour apprendre à lire à des enfants d'intelligence normale. Quelques semaines seront consacrées ensuite à l'étude des difficultés de la langue, diphtongues, etc. A ce moment également arrive l'étude des caractères typographiques; et il y a là un temps d'arrêt, un recul même, car l'enfant est dérouté par la forme nouvelle des lettres qu'on lui présente. La méthode, si parfaite pourtant, aurait été plus parfaite encore, si elle avait permis de montrer à l'enfant les mots *épi*, *lune*, *tête*, *bobine*, écrits dans les tableaux en caractères anglais et en caractères typographiques. Ceci est une appréciation toute personnelle, qui peut se discuter pourtant.

Il est bien entendu que l'enfant ainsi préparé ne lit que d'une façon très relative. Il ne lira couramment que vers la fin de la première année d'étude, alors qu'il aura une grande habitude d'assembler les lettres pour en former rapidement des mots.

Le milieu du semestre d'été étant à peu près atteint, nous avons choisi comme modèle le numéro correspondant, soit la 13^e leçon de lecture : *poule*. Les écoliers étant réunis autour du tableau n° 13, placé bien en vue, à la hauteur des yeux de nos bambins, la maîtresse invite ceux-ci à bien regarder le dit tableau et à nommer ce qu'il représente. Un élève désigné dit ces mots : « Je vois une poule ». Et alors s'engage un dialogue, que la maîtresse conduit d'une façon

aussi rationnelle que possible et qui constitue une sorte de leçon de choses. L'on explique ce que c'est qu'une poule, comment elle est faite, les qualités qu'elle peut avoir, la façon dont elle vit et se nourrit ; l'on parle encore des choses que l'on retire de cet animal, des animaux de la même famille, coq, poulets, de l'habitation de la poule, etc.

Lorsque les écoliers ont une notion très exacte de l'animal ailé dont on leur présente l'image, on les invite à énoncer une seconde fois son nom *poule*. On leur fait remarquer qu'ils ouvrent deux fois la bouche, émettent deux sons, deux syllabes pour prononcer ce mot : *pou-le*. On fait remarquer également que ce mot se compose des parties suivantes : *p* (lettre connue par *épi*) ; *ou* (son nouveau) ; *l* (lettre connue par *lune*, et *e* (lettre connue par *lune*, *tête*, *bobine*, etc.).

Dans la leçon qui nous occupe, l'attention des élèves doit être spécialement portée sur le son *ou* formé des lettres bien connues *o* (bobine, zéro) et *u* (lune). La maîtresse a soin d'écrire ce son *ou* en gros caractères au tableau noir, afin que les yeux de l'élève en soient frappés, et que la notion en pénètre bien jusqu'à son cerveau.

On invite les élèves à trouver des mots et des petites phrases contenant ce son *ou* (excellent exercice d'imagination et d'élocution). Ils rivalisent d'entrain et trouvent en ce qui concerne leur petite personne *cou*, *joue*, *bouche*, *genou* ; ils ont à la maison des *joujoux* ; ils savent que l'enfant sage évite la *boue*, ne fait pas de *trous* à ses vêtements, etc., etc. Chacun est fier d'apporter sa petite phrase et c'est là que l'on voit si la leçon produit l'effet voulu, car les maladroits, les inattentifs et les inintelligents n'expriment que des mots ou des phrases où l'on ne rencontre le son *ou* en aucune façon.

L'on passe ensuite à la lecture des lettres et syllabes du tableau que les élèves ont sous les yeux, en n'en prenant pour ce jour-là que la première partie, soit jusqu'aux mots entiers qui se trouvent dans le tableau (*la route*, *trou*, *le coucou*, etc.). On lit les exercices de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut, de façon que l'enfant ne puisse apprendre par cœur et lire de routine. L'on recommande à chacun de bien étudier sa petite leçon à la maison et l'on passe à l'écriture.

Ou. L'enfant écrit ce son sur son ardoise afin d'en apprendre la forme, puis sur son cahier ; écriture droite, au crayon d'abord, à l'encre ensuite, suivant l'âge et le degré d'habileté de nos petits écoliers.

Voici en résumé les étapes de la leçon de lecture-écriture :

Lundi.	Lecture : demi-page ;	Écriture : <i>ou</i>
Mardi.	»	» <i>cou.</i>
Mercredi.	»	» <i>roue.</i>
Jeudi.	» page entière ;	» <i>le joujou.</i>
Vendredi.	»	» <i>la poule.</i>
Samedi.	»	» <i>la poule couve.</i>

En répétant ainsi chaque jour, en insistant beaucoup sur chaque mot et chaque combinaison, en creusant et recreusant le sillon, l'on arrive à graver profondément le son *ou* dans l'esprit de l'enfant, donnée nouvelle qu'il aura à son actif et qui s'ajoutera à celles qu'il possède déjà. L'on pourra alors passer à la leçon suivante et, les semaines et les leçons se succédant, l'écolier saura lire à la fin de la période indiquée, si son intelligence est normale ainsi que nous l'avons fait remarquer.

CONCENTRATION. — DICTÉE : mots contenus au bas de la page ; petites phrases formée de ces mots : *la roue tourne ; le coucou joue*, etc. RÉCITATION : *Les deux petits poulets*. ARITHMÉTIQUE : 6 poules + 3 poules = ... ; 8 poules — 2 poules = ... Dessin : l'œuf ; la poule ; le poulailler. C. ALLAZ-ALLAZ.

DICTÉES

Degré supérieur.

Un domaine.

Sur le revers d'un joli vallon est située la ferme de Silvain Pernet, avec son domaine en pente doucement inclinée, jardin et verger près de la maison ; plus bas coupé de cultures diverses, où les colzas au renouveau, en été les trèfles, les esparcettes et les luzernes, l'avoine d'un blond pâle et le froment couleur de vieil or, et le blé noir aux milliers de corolles blanches, et d'aventure un carré de lin et de chanvre, forment comme un immense habit d'arlequin.

Le domaine n'est pas grand, mais bien situé et de bon rapport, abrité du joran et de la bise et ne perdant pas un rayon de soleil. Ils semblent se plaire, les rayons bienfaisants, à caresser la façade un peu lézardée, le vieux toit aux tuiles brunes, où, par places, croissent des mousses délicates et de fins lichens, voire, au cœur de l'été, une touffe de marguerites ou de coquelicots.

Ils s'attardent dans le petit jardin, parmi les belles de jour et les pois de senteur, se mirent à loisir dans le bassin de la fontaine, versent en abondance sur les foin et les moissons leur chaleur féconde.

Même dans les années mauvaises, il était rare que Silvain n'eût pas une récolte moyenne, et souvent elle était plus belle que partout ailleurs.

C'est que Silvain s'entendait à la culture et ne ménageait pas sa peine. Jamais il ne laissait un morceau de terrain donner plus de trois ans le même produit. Là où il avait récolté des pommes de terre, il semait de l'orge ou de l'avoine ; il mettait de la luzerne à la place où avait poussé du seigle. Son terrain, de la sorte, ne s'épuisait jamais.

(P.)

Adolphe RIBAU. (*Nos paysans.*)

Soir d'automne.

Il allait sonner cinq heures et les ombres, déjà, s'allongeaient sur les prés. Dans les champs, les paysans arrachaient les pommes de terre d'un jaune tendre qui mettaient sur la terre brune de longues traînées claires. Des sacs, déjà pleins, dressés au coin des champs comme des hommes rabougris, attendaient le moment d'être hissés sur le char et emmenés par la jument attachée au tronc d'un cerisier voisin. Et les bras des travailleurs, des bras robustes et bronzés, armés du fossoir, retombaient sans relâche sur le sillon pour lui arracher ses trésors... Des enfants, nu pieds, entassaient les fanes desséchées sur les feux allumés de ci de là et la flamme crépitait avec un bruit sec, lançant très haut des langues rouges bientôt étouffées dans des torrents de fumée, de cette belle fumée des feux d'automne qui s'incline doucement au gré des souffles du soir, puis se dilue dans la douceur et dans la tiédeur de l'air où elle étend un voile à peine bleu, léger et délicat comme une illusion de jeunesse... Le long d'un sentier une vieille femme tricotait une paire de bas tout en surveillant ses deux chèvres, l'une brune, l'autre noire et blanche, dressée contre une haie de noisetiers où leur barbe disparaissait dans l'épaisseur du feuillage. Et dans les prés en pente, sous

les arbres, chassées par les petits bergers qui s'en donnaient à cœur joie de hucher à pleins poumons, les vaches regagnaient le village en longues colonnes d'où montait, adouci par la distance, un carillon dont la mélodie chantait la vie libre et racontait le charme pénétrant de ce paysage vaudois.

(L. J.)

BENJAMIN VALLOTTON.

Le papillon. (Fable.)

(*Accord du verbe au présent.*)

Papillon, papillon du soir, joli petit papillon aux ailes veloutées, plus frêle qu'un pétale de fleur, plus léger que la plume emportée par le vent, petite âme capricieuse et vagabonde.

« Voltige à la brume, bois aux gouttes de rosée sur les feuilles, rase l'eau des étangs, frôle de l'aile le bord des toits, pose-toi sur les fleurs du jardin ou sur les grands murs blancs que la lune éclaire. Va, viens, libre comme l'oiseau ; erre, danse, tournoie. Mais défie-toi de la chouette aux yeux brillants, défie-toi de ces flammes traîtresses que les hommes allument le soir. »

Un soir, la fenêtre était ouverte, la chandelle allumée sur la table. Le papillon, de dehors, l'aperçut. La prit-il pour une étoile ? — Il vole vers la lumière ; il entre dans la chambre. — Ah ! petit enfant téméraire, qui joues avec le danger, qui aimes tout ce qui brûle ; — petit papillon affolé qui voles à tout ce qui brille : enfant, — papillon, prends garde ! Il voltige autour de la chandelle, il passe et repasse, s'éloigne et revient ; effaré, puis ébloui, tournoyant, tournoyant de plus en plus près, attiré par la flamme : — si près, qu'il brûle le bout de son aile. Et alors, c'en est fait... Un tour, deux tours encore, et il se précipite au milieu de la flamme. Un éclat subit, un frémissement, un peu de fumée... C'est fini.

Hélas ! hélas ! pauvre petit papillon !

C. DELON.

COMPTABILITÉ

Livre de caisse de Louis Laboureur, agriculteur à Beaupré.

(Suite.)

Fol. du Gd livre			Septembre et octobre.		DOIT	AVOIR
					Fr. C.	Fr. C.
	Sept.	1	En caisse		11 40	
			Reçu du laitier acompte sur le lait d'août		60 —	
	»	3	Fromage, beurre, 25 fr. ; sel, 2 fr.			27 —
7			Acompte au domestique			10 —
	»	8	Journées de battage			16 —
			Reçu de H. Muller pour charrois	25 —		
5	»	13	Soldé la note du maréchal s'élevant à 60 fr.			25 —
	»	18	Journées pour faire les regains			18 —
	Octob.	4	Reçu le solde du lait d'août et septembre	137 55		
			Lessive et ménage			28 50
	»	10	Achats divers pour le ménage			36 30
	»	12	Journées pour arracher les pommes de terre			25 —
8	»	22	Mon prélèvement à la B. C. V.	500 —		
	»	23	Achat d'une vache			540 —
	»	25	Vente de 2000 kg. froment à 19 ct.	380 —		

		400 kg. tourteau de Sésame	58 —	
		Ménage	30 —	
Octob.	28	Impôts cantonaux et communaux et assurance	63 80	
8		Prélèvement à la B. C. V.	200 —	
		Vente d'un veau	50 —	
	» 29	Vendu 900 kg. pommes de terre à 6 ct.	54 —	
		Payé au Crédit Foncier Vaudois l'annuité de	500 —	
		Solde en caisse	40 35	
			<u>1417 95</u>	<u>1417 95</u>

Novembre et décembre.

Nov.	1	En caisse	40 35	
		10 kg. beurre	24 —	
	» 3	A L. Richard pour avoir gardé les vaches	8 —	
		Bibliothèque populaire	3 —	
	» 10	Lait d'octobre, 658,6 kg. à 11,6 ct.	76 40	
7		Au domestique	30 —	
	» 12	Ménage	10 —	
		Achats divers : boulons, fouet, etc.	4 60	
		Vêtements	10 20	
	» 16	Vendu 36 l. eau de cerise à 2 fr. 80	100 80	
		Achat d'engrais chimiques	64 40	
	» 17	Vente d'un veau	63 50	
		Livré à C. Piguet pour étivage de 3 génisses	65 —	
		Sel pour la cuisine et pour le bétail	14 —	
	» 20	Vente de 1200 kg. d'avoine à 16 ct.	192 —	
		Note du charpentier pour réparations à l'étable	15 —	
	» 22	Collecte des incurables	2 —	
Déc.	9	Ménage	14 90	
		Ma part des frais de laiterie pour 1904	12 —	
	» 10	Lait de novembre, 609,1 kg.	70 65	
7		Acompte au domestique	3 —	
	» 11	Epicerie	9 —	
		Mise de terre au bord des chemins	5 20	
	» 13	Un agenda	1 —	
		Vendu un petit bœuf de 11 mois	240 —	
	» 15	Acheté de Ch. Gonin un champ de 28,08 a. ou 312 perches à 2 fr. la perche = 624 fr., que je règle comme suit : Une cédule de 400 fr. à un an de terme. Livré en espèces	224 —	
	» 26	Vente d'un veau	36 —	
		Solde du salaire du domestique	274 —	
		Déficit	1 30	
1905		Solde en caisse	25 10	
Janvier	1	En caisse	<u>819 70</u>	<u>819 70</u>

GRAND LIVRE

Caisse d'épargne.

		DOIT	AVOIR
1903, déc. 31	Montant de mes dépôts	250 —	
févr. 24	Mon versement	20 —	
déc. 31	Solde en ma faveur		270 —
		<u>270 —</u>	<u>270 —</u>
1904, janv. 1	Solde à nouveau	270 —	

Commune de Beaupré.

1903, nov. 14	Quatorze charrois gravier à 2 fr. 50	35 —	
	Location d'une parcelle de champ		12 —
janv. 10	Reçu le prix des 14 charrois		35 —
	Payé la location du champ	12 —	
		<u>47 —</u>	<u>47 —</u>
1904, janv. 6	Mise de bois		85 —
mars 12	Trois charrois de gravier	6 —	
avril 6	Dix heures de travail	3 —	
juin 5	Mise de foin		70 50
sept. 22	Huit heures de travail	2 40	
nov. 3	Fourni 11 m ³ de gravier	44 30	
déc. 17	Douze charrois de gravier	18 —	
» 31	Solde en sa faveur	81 80	
		<u>155 50</u>	<u>155 50</u>
1905, janv. 1	Solde	81 80	

Müller, boucher.

1903, déc. 8	Vendu un veau pesant 62 kg. à 96 ct.	59 50	
1904, fév. 5	Reçu en espèces		59 50

Crédit Foncier Vaudois.

1902, oct. 15	Une obligation hypothécaire de 10 000 fr. Int. 4 0/0, amortissement 1 0/0. Annuité totale, 500 fr.	10 000 —	
1903, oct. 15	Intérêt 4 0/0 dû à ce jour	400 —	
	Capital et intérêt	<u>10 400 —</u>	
» 28	Annuité payée	500 —	
	Reste dû à ce jour	9 900 —	
1904, oct. 15	Intérêt 4 0/0 sur 9900	396 —	
	Capital et intérêt	<u>10 296 —</u>	
» 20	Annuité	500 —	
	Capital dû à ce jour	<u>9 796 —</u>	

Nicolas, maréchal.

1903, déc. 31	Sa note pour 1903		62 50
1904, janv. 26	Acquitté cette note	62 50	

avril 18	Acompte sur sa note		15 —
mai 10	»		20 —
sept. 13	Sa note	60 —	
	Soldé ce compte		25 —
		<u>60 —</u>	<u>60 —</u>
déc. 31	Sa note de 1904		17 —

Samuel, charron.

1903, déc. 31	Sa note pour 1903		25 —
1904, fév. 3	Acquitté cette note	25 —	
déc. 31	Sa note pour 1904		18 —

Henri Chevalier, domestique.

1903, déc. 25	Engagé ce jour H. Chevalier pour le terme d'une année du 25 décembre 1903 au 24 décembre 1904 pour le prix de 350 fr.		
	Salaire de l'année		350 —
1904, janv. 20	Acompte sur son salaire	3 —	
avril 12	»	5 —	
» 31	»	10 —	
juil. 22	»	15 —	
sept. 3	»	10 —	
nov. 10	»	30 —	
déc. 10	»	3 —	
» 26	Payé solde de ce compte par	274 —	
		<u>350 —</u>	<u>350 —</u>

Banque Cantonale Vaudoise.

1904, avril 18	Versé en compte courant, taux 2 1/2 0/0	250 —	
mai 8	Mon versement	400 —	
juill. 22	»	200 —	
oct. 22	Mon prélèvement		500 —
» 28	»		200 —
déc. 31	Intérêt en ma faveur	9 75	
	Solde en ma faveur		159 75
		<u>859 75</u>	<u>859 75</u>
1905, janv. 1	Solde à nouveau	159 75	

Ch. Gonin.

1904, déc. 15	Une cédule de 400 fr. pour solde d'un champ	400 —	
	Taux de l'intérêt, 4 0/0.		

Louis Rouge.

1904, fév. 25	Trois charrois sapin depuis la forêt	4 50	
26	Quatre » » »	6 —	
29	Deux charrois de planches	4 —	
avril 20	» » gravier	6 —	
25	Deux mesures pommes de terre	1 80	

juin 27	Mené 2 chars de foin	6 —	
sept. 27	Quatre charrois de froment au battoir	6 —	
28	Cinq » » »	10 —	
oct. 20	Deux journées pour arracher les pommes de terre		4 —
nov. 3	Quatre charrois de paille	6 —	
4	Trois charrois	4 50	
5	Labouré, hersé et semé un champ de 200 perches 18 ares	8 —	
déc. 31	Solde en ma faveur		58 80
		62 80	62 80

Ch. Rochat.

1904, mai 4	Mené 4 chars de fumier	6 —	
juill. 17	Fauché un pré	8 —	
sept. 25	Mené 4 charrois de froment au battoir	6 —	
nov. 3	Labouré et semé 4 quarterons, soit 18 ares	8 —	
déc. 4	Solde en ma faveur		28 —
		28 —	28 —

Rosset, vétérinaire.

1904, déc. 31	Sa note		12 —
---------------	---------	--	------

DOIT M. Louis Laboureur à Beaupré, son compte courant à la

Mois	J ^{rs}	LIBELLÉ	Sommes	Echéances	J ^{rs}	Nombres
1904						
Octobre 22		Son prélèvement	500 —	Oct. 22	68	340
» 28		»	200 —	» 29	61	122
Décemb. 31		Balance des nombres				1404
		Solde en sa faveur	159 75			
			859 75			1866

Banque Cantonale Vaudoise, arrêté au 31 déc. 1904, 2 1/2 0/0 AVOIR

Mois	J ^{rs}	LIBELLÉ	Sommes	Echéances	J ^{rs}	Nombres
1904						
Avril 18		Son versement	250 —	Avril 19	251	628
Mai 8		»	400 —	Mai 9	231	924
Juillet 22		»	200 —	Juillet 23	157	314
Décemb. 31		Intérêt 2 1/2 0/0	9 75			
			859 75			1866

1905
Janvier 1 Solde en sa faveur 159 75
Lausanne, le 31 décembre 1904.

S. E. et O.
Le Directeur de la Banque Cantonale.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

RÉGENTS : Lavey-Moreles (Morcles) fr. 1600 et autres avantages légaux ; 28 sept. — **Lavey-Moreles** (2^e classe de Lavey-Village) fr. 1600 et autres avantages légaux ; 28 sept. — **Ormonts-Dessous** (La Comballaz) fr. 1600, logement, indemnité de plantage de fr. 20 et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 28 sept.

RÉGENTES : Arzier-le-Muids (Le Muids, semi-enfantine et ouvrages) fr. 1000 et autres avantages légaux ; 28 sept. — **Crans** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 28 sept. — **Lavey-Moreles** (Morcles, maîtresse d'ouvrages) fr. 200 pour toutes choses ; 28 sept. — **Provence** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 28 sept. — **Carrouge** (Oron) fr. 1000 plus logement, indemnité légale pour jardin ou plantage et 8 st. bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 30 sept

ORBE. — Le poste de maître de français et d'histoire au collège et à l'école supérieure est au concours.

Obligations : 30 heures par semaine.

Avantages : Traitement annuel, 2500 fr.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 15 octobre, à 6 heures du soir. P10686

Bureau des fournitures scolaires.

Un concours est ouvert pour la livraison du matériel scolaire aux écoles publiques primaires du canton de Vaud, **pendant les années scolaires 1907-1908 et 1908-1909**, savoir :

Cahiers n° 1	32 000 environ,	prix du mille
» 2	30 000 »	»
» 3	110 000 »	»
» 4	200 000 »	»
» 5	42 000 »	»
» 6	18 000 »	»
» 7	15 000 »	»
Albums n° 1	42 000 »	»
» 2	16 000 »	»
Plumes (grosses)	8 200 »	prix de la grosse
Porte-plumes	13 000 »	prix du mille
Crayons ordinaires	85 000 »	»
Gommes (morceaux)	32 000 »	»
Ardoises	8 500 »	»
Crayons d'ardoise	75 000 »	»
Règles carrées	5 400 »	»
Encriers unis	6 500 »	»
Encre noire (litres)	4 600 »	prix du litre
» rouge (litres)	100 »	»
Boîtes d'école avec règles	6 200 »	prix du mille
Porte-crayons ou allonges	7 600 »	»

Les quantités de matériel indiquées sont **approximatives** et prévues pour une année.

Les conditions de soumission sont envoyées aux personnes qui les demandent.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au **Bureau des fournitures**.

Les soumissions, sur papier timbré, avec enveloppes fermées, portant la suscription : **« Soumission pour fournitures scolaires »**, seront adressées avant le 1^{er} octobre 1906, à 4 heures du soir, au Département de l'Instruction publique, bureau des fournitures scolaires, où elles seront ouvertes en séance publique, aux dits jour et heure.

Le Chef du Département,
CAM. DECOPPET.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

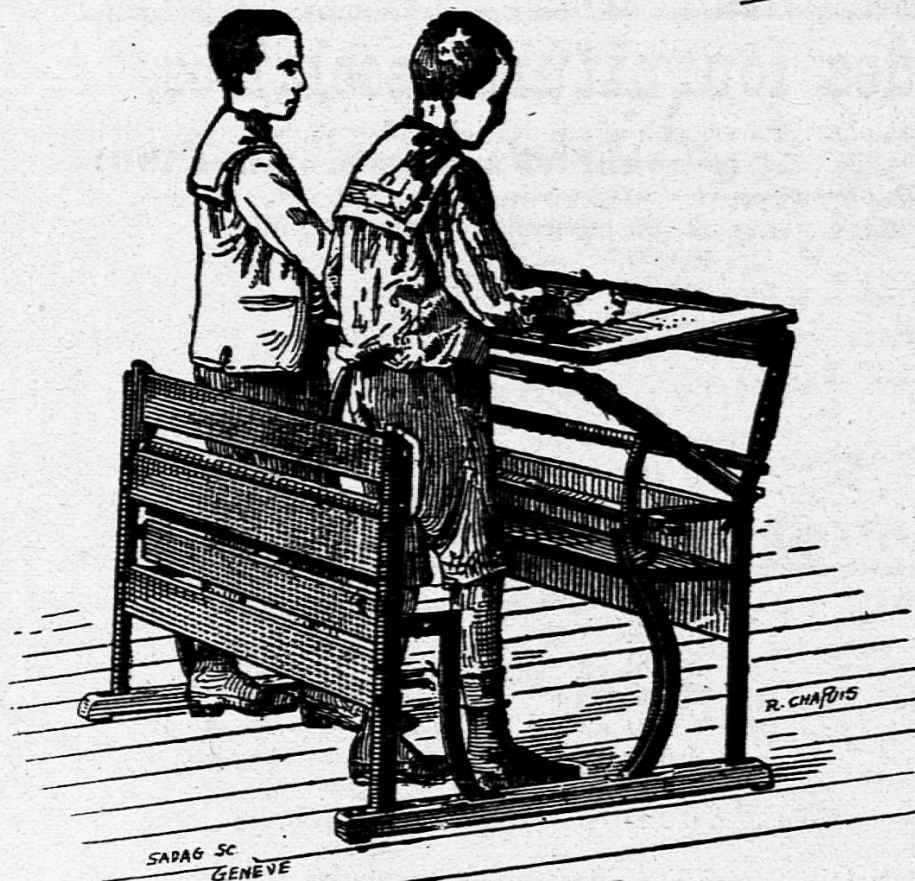
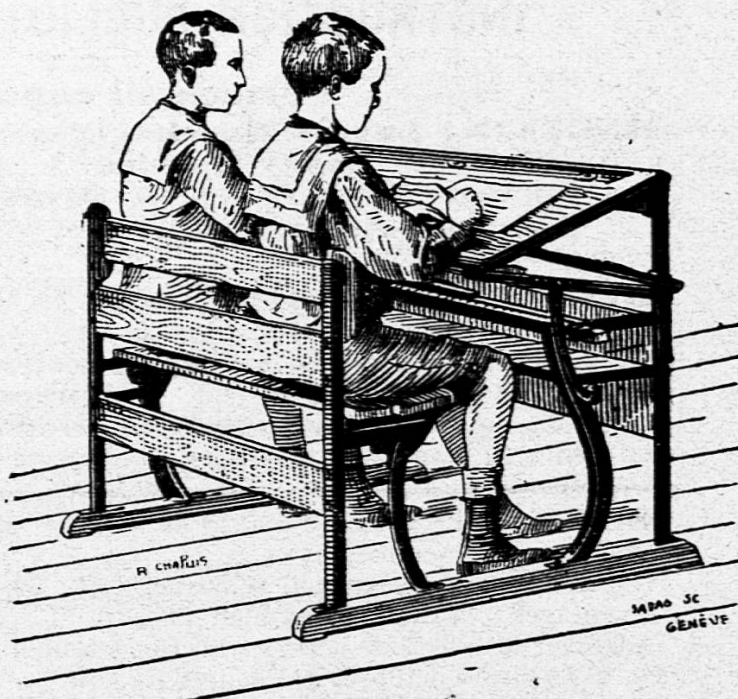
Maison
A. MAUCHAIN
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

*Attestations et prospectus
à disposition.*



Pupitre avec ban Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudaises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pulli-
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

LES MACHINES A COUDRE



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent

prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre

SINGER

Paielements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

REUCHSEL, A. **L'art du chef d'orchestre**
TROJELLI, A. **L'art de composer**

net fr. 3.—
» » 3.—

—> CHANSONNIER DE STELLA <—

Nouveau recueil contenant 96 chœurs et chansons populaires et d'étudiants arrangés à 4 voix. Prix net, relié, fr. **2.75.**

GARDEN, L. Solo de mandoline	monologues	net fr. 0.50
NATAL, C. Presque mariée	pour	» » 0.50
— Eaux minérales contre le célibat	jeunes filles	» » 0.60
BILLOD-MOREL, A. Ruse électorale , comédie en un acte (6 personnes)		» » 1.—
— Fameux poisson , comédie en un acte (7 personnes)		» » 1.—
MAYOR, P.-E. Les Deux moulins , comédie en trois actes, avec chœurs d'enfants		» » 1.25
— Pour l'honneur , drame en un acte (4 personnes)		» » 1.—
BLANC, M. La valse de Lauterbach (8 personnes)		» » 1.—
— Les maladresses d'un bel esprit (5 personnes)		» » 1.—
BLANC, J.-H. Moille-Margot à la montagne (8 personnes)		» » 1.25

Chansonnier des Gymnastes romands

69 chœurs. — Net fr. **1.50.**

Très grand succès. L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noël, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net **2 Fr. 50**

La Gerbe

Recueil de **chants** pour **Chœur mixte**

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent; aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Edité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

—> Envois à l'examen <—

FÆTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique
à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à **PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e**

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII^{me} ANNÉE — N° 39.



LAUSANNE — 29 septembre 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Pache , A., inst.,	Moudon.
Rosier , William, prof.,	Petit-Lancy.	Rochat , P., prof.,	Yverdon.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.	Cloux , J., inst.,	Lausanne.
Pesson , Ch., inst.,	Céligny.	Baudat , J., inst.,	Corcelles s/Concise
Jura Bernois.		Dériaz , J., inst.,	Baulmes.
MM. Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Magnin , J., inst.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Magnenat , J., inst.,	Oron.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Guidoux , E., inst.,	Pailly.
Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Guignard , H., inst.,	Veytaux.
Moeckli , Th., inst.,	Neuveville.	Fallettaz , C. inst.,	Arzier.
Sautebin , instituteur,	Saïcourt.	Briod , E., inst.,	Lausanne.
Cerf , Alph., maître sec.,	Saignelégier.	Visinand , E., inst.,	La Rippe.
Neuchâtel.		Martin , H., inst.,	Chailly s/Lausanne
MM. Rosselet , Fritz, inst.,	Bevaix.	Tessin.	
Latour , L., inspect.,	Corcelles.	M. Nizzola , prof.,	
Hoffmann , F., inst.,	Neuchâtel.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschi , Fr.,	
Rusillon , L., inst.,	Couvet.		
Barbier , C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.		

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. D. Vincent , Conseiller d'Etat, président honoraire,	Genève.	MM. Charvoz , A., inst., secrétaire,	Chêne-Bougeries
Rosier , W., prof., président,	Petit-Lancy.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Lagotala , F., rég. second., vice-président,	La Plaine, Genève.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Redard et A. Grossi, agents généraux pour le canton de Vaud, 4, rue Centrale, *Lausanne*. — P. Pilet, agent général, 6, rue de *Lausanne*, à *Vevey*; Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de *Lausanne*, à *Vevey*. — Ulysse Rapin, agent général, à *Payerne*.

MM. Maire & C^{ie}, agents généraux pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, au *Locle*.

MM. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande et Jules Dottrens, inspecteur pour le canton de Genève, 10 rue de Hollande, à *Genève*.

h20032x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève